

**Procès des attentats du 22 mars 2016 – communiqué de presse du 20 décembre 2022 :**

L'agenda de la cour d'assises communiqué le 26 octobre 2022 a été modifié de la manière suivante : à partir de demain, mercredi 21 décembre 2022, la cour d'assises procédera, vraisemblablement jusqu'à la fin janvier 2023, à l'audition des juges d'instruction et des enquêteurs.